

## **RDP19 du PFBC- Event SWM - Développement participatif et basé sur la science et les droits des communautés de modèles de chasse villageoise durable : Expériences et perspectives dans le Bassin du Congo**

*Événement organisé par le Programme de Gestion Durable de la Faune Sauvage le 07/07 de 13h00 à 15h00*

En Afrique centrale, la chasse et la pêche villageoises traditionnelles se combinent aujourd'hui avec la demande croissante des consommateurs urbains de viande/poisson sauvage et la dégradation/destruction de l'habitat de la faune sauvage. Ces pressions cumulées menacent de plus en plus la faune forestière, bien qu'à des niveaux variables dans la sous-région. Mais là où elles sont élevées, elles ont déjà appauvri les populations d'espèces chassées, privant les communautés locales et peuples autochtones (CLPA) d'une source essentielle de nourriture, de revenus et d'identité culturelle.

Comme en témoigne l'adoption en 2016 d'une stratégie sous-régionale d'utilisation de la faune sauvage par les CLPA en Afrique centrale dans le cadre de la COMIFAC, les États impliqués sont conscients de la nécessité de revoir leurs politiques et systèmes de gestion de la faune sauvage pour réussir à concilier conservation de la biodiversité et bien-être des populations, notamment les plus vulnérables. Plus récemment, la crise du COVID-19 a accru les préoccupations pour la santé mondiale liés aux risques zoonotiques provenant de la faune sauvage et rappelé la nécessité de prévenir et d'atténuer les risques de propagation de maladies associés aux filières non contrôlées de viande sauvage, de la « forêt à l'assiette ». Mais elle a aussi souligné la difficulté de garantir que les mesures dédiées n'impactent pas négativement les droits des CLPA.

Le Programme de gestion durable de la faune sauvage (SWM), une initiative mondiale financée par l'Union européenne, a réuni dans cet événement parallèle ses projets pilotes (Congo, RDC, Gabon) ainsi que d'autres initiatives (un projet Darwin Initiative au sud de la Réserve du Dja, Cameroun ; un projet de l'association gabonaise Nsombou Abalghe-Dzal (NADA) dans la province de l'Ogooué Ivindo, Gabon ; et le projet Wildmeat USFWS/USAID) opérant dans la sous-région, pour illustrer la dynamique de collaboration naissante visant à soutenir les États d'Afrique centrale dans la promotion de modèles de gestion de la faune sauvage efficaces, équitables et fondés sur des données probantes pour relever ces défis interconnectés.

Tout d'abord, différentes approches ascendantes déployées pour codévelopper et tester sur le terrain des modèles de gestion participative de la faune sauvage incluant les communautés dans divers contextes ont été présentées. A cette occasion, [le rapport relatif aux activités du projet SWM Gabon](#) a été lancé. Puis, le [site web du Project Wildmeat](#) et [la plateforme juridique en ligne SWM](#) ont également été présentés. Ces plateformes comprennent des bases de données thématiques et des boîtes à outils couvrant plusieurs disciplines et qui peuvent être utiles pour la recherche, la pratique de gestion, et les réformes politiques et juridiques en matière de viande sauvage en Afrique centrale. Enfin, des illustrations de la manière dont ces sources d'information vont être utilisées pour soutenir les pays désireux de s'engager dans des réformes politiques en matière de viande sauvage ont été exposées (jusqu'à présent le Gabon, la RDC, le Cameroun), notamment par le biais d'un groupe de travail sous-régional qui permettra des échanges d'expériences et d'expertise avec le soutien d'un projet Science for Nature and People Partnership (SNAPP)..

Les messages clés issus de cet événement parallèle sont les suivants :

- La diversité des contextes socio-écologiques, culturels, démographiques, épidémiologiques et économiques de la sous-région, nécessite différents modèles de gestion de la faune sauvage pour s'adapter au mieux aux réalités locales, et, ce faisant, être mieux acceptés par les utilisateurs et plus efficaces. Pour développer ces modèles, des approches multidisciplinaires prenant en compte les trois dimensions – écologique, économique et sociale – de la durabilité sont nécessaires.
- Cependant, il existe un intérêt croissant pour la promotion de modèles de gestion participative qui responsabilisent et impliquent directement les CLPA dans la gouvernance et la gestion de la faune sauvage, notamment par la reconnaissance des lois et pratiques coutumières. En particulier, ces modèles pourraient s'avérer efficaces pour atteindre les objectifs de durabilité là où les capacités à mettre en œuvre les stratégies classiques d'application de la loi statutaire sont limitées.
- Le développement et la mise à l'échelle de ces modèles nécessitent un véritable changement de paradigme qui ne peut être possible qu'avec un investissement initial important et suffisamment long, compte tenu des processus complexes et longs impliqués, notamment les changements de comportement et les réformes juridiques. Mais par-dessus tout, ils requièrent une volonté politique effective de la part de toutes les parties prenantes de relever certains défis clés, communs à toute la sous-région, tels que, entre autres, des régimes fonciers et de tenures des ressources naturelles inadéquats, des systèmes de gouvernance statutaires et coutumiers faibles et déconnectés les uns des autres, ou le manque de capacités des communautés et porteurs de devoirs qui les soutiennent pour gérer la faune sauvage et ses utilisations.